



# LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel  
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Souhaits de Noël

Volume 19 numéro 12

Décembre 2025

Dans ce numéro :



Photo : Sylvie Héon

Que cette période de réjouissances vous permette de faire le plein d'amour et de repos auprès des êtres qui vous sont chers et que ce soit l'occasion de rencontres chaleureuses.

Votre équipe municipale :

Pierre Arseneault, Nancy Bergeron,

Marc-André Bernard, Jean Bernier, Annic Bouchard,

Daniel Bouvier, David Brunelle, Jeannie Carrier,

Sylvie Héon, Lyne Houle, Pierre Lachance,

Jean-François Lessard, Patrick Matton,

Nathalie Milette et Henry Rioux.

Souhaits de Noël	1
Calendrier des activités à venir	2
Fonctionnement d'un Conseil municipal	3
Responsabilités de notre maire au sein de l'Agglomération de La Tuque	
Cueillette des matières résiduelles	4
Arbres ou branches qui touchent aux fils électriques	
Mairie fermée : période des Fêtes	
Pour une urgence : personnes à contacter	
La Guignolée	5
Venez profiter de la patinoire municipale en toute sécurité	6
Stationnement dans les rues et les chemins des baies	
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	7
Publicité XPORE	
Voeux de notre députée provinciale	
Voeux de nos entrepreneurs	8
Avion-hôpital pour l'Agglomération de La Tuque	
Circulation sur les lacs et les cours d'eaux	
Heures d'ouverture du magasin général pendant la période des Fêtes	9
Le grand tirage des paniers de Noël de la Coop	
Coordinées de la Mairie	
Dates des assemblées municipales pour l'année 2026	
Assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2026	10

## Calendrier des activités à venir

### Décembre 2025

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
 Les bureaux de la Mairie seront fermés à compter du 19 décembre jusqu'au 4 janvier 2026.		 9 Conseil Municipal 18 h		10		11
14	 15	16	17	 Budget municipal Assemblée spéciale : 18 h	18	19
21	22	 23	30	24	 25 NOËL!	26
28	29	31				27

### Janvier 2026

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				 1	2	3
4	 5	6	7	8	9	10
11	 12	 13 Conseil municipal 18 h	14	15	16	17

### Ciné-club Lac-Édouard

Veuillez prendre note que nous ferons relâche jusqu'au dimanche 18 janvier 2026.

Passez une agréable période des Fêtes avec votre famille et vos amis.

Rollande Lecours et Lise Rousseau



## Fonctionnement d'un Conseil municipal



Un conseil municipal tient deux types **d'assemblée publique** : les séances ordinaires et les séances extraordinaires ou spéciales. C'est lors de ces séances que les citoyens sont invités à poser des questions sur tout ce qui concerne les affaires de la Municipalité. À noter que ces rencontres relèvent du Code municipal et sont obligatoires.

Entre ces rencontres publiques, les membres des conseils municipaux se réunissent pour des **rencontres de travail**. Ces dernières, qui ne relèvent pas du Code municipal, ont pour objet d'étudier divers projets et de s'assurer que leur réalisation sera pour le bien de toute la municipalité et de ses contribuables. Les membres du Conseil doivent tenir compte de trois éléments leur permettant de prendre une décision relative à un projet : Population, Administration et Législation.

**Population** : Est-ce que le projet à l'étude apportera plus de mieux-être à la communauté ?

**Administration** : Est-ce que la Municipalité a les moyens financiers et les employés pour réaliser le projet ?

**Législation** : Est-ce que ce projet respecte les lois, règlements et code qui régissent le fonctionnement municipal ?

Votre Conseil municipal et sa direction générale sauront prendre des décisions pour le mieux-être de la communauté de Lac-Édouard. Soyez assurés que nous dirigerons la municipalité en toute transparence. En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous pour être informé.

Annic Bouchard, maire

## Responsabilités de notre maire au sein de l'Agglomération de La Tuque



Lors de la première réunion du nouveau Conseil de l'Agglomération de La Tuque, tenue le 18 novembre dernier, on a procédé à la nomination des nouveaux élus à différents comités ou organismes.

Madame Annic Bouchard, maire de Lac-Édouard, a été nommée vice-présidente de l'Agglomération de La Tuque alors que monsieur Pierre Pacarar en assumera la présidence. En plus de remplacer ce dernier en son absence, elle siégera à la Table des Élu·e·s de la Mauricie en compagnie de monsieur Pacarar.

Il faut comprendre que les MRC sont dirigées par un préfet et un préfet suppléant. Dans le cas des agglomérations comme la nôtre, il s'agit d'un président et dans notre cas d'une vice-présidente.

De plus, madame Bouchard siégera au Comité aviseur Réseau Accès PME, au Comité consultatif d'investissement et de vitalisation, au Comité sur la sécurité publique, au Comité de révision du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'au Comité du Schéma de couverture de risques.

Elle sera également membre du Conseil d'administration de l'organisme de bassin versant, la SAMBBA, afin de représenter l'Agglomération de La Tuque. Toutes nos félicitations à madame Bouchard pour ces nominations.



## Cueillette des matières résiduelles

Nous vous rappelons que **vos sacs à ordures doivent placés dans un bac ou une poubelle et ce, dans le but d'éviter que de petits animaux ne les déchirent.**



Une fois vos sacs dans votre bac, indiquez, par un signe quelconque (signe, roche, etc.), le fait qu'ils s'y trouvent. Ceci permet d'accélérer la cueillette, les éboueurs ne s'arrêtant qu'aux endroits où il y a des ordures à cueillir.

De plus, durant la période hivernale, nous vous demandons de bien dégager vos bacs de telle sorte que nos employés puissent y avoir accès facilement.



Veuillez prendre note que durant la période des Fêtes, la cueillette se fera le lundi 22 décembre 2025, le lundi 29 décembre 2025, et le lundi 5 janvier 2026 à compter de 8 h.

 Il est très important de ne pas surcharger vos sacs à ordures : **6,8 kg (15 livres)** - Règlement 192-2024 pour éviter qu'ils ne se déchirent; advenant une telle situation, **les ordures éparpillées ou les sacs dépassant 15 livres ne seront pas ramassés.** À ne pas oublier, déchets : sac foncé; **récupération : sac bleu ou transparent.**



Merci de votre collaboration,  
Pierre Arseneault, directeur général

## Arbres ou branches qui touchent aux fils électriques



Si vous notez qu'un arbre ou des branches sont en contact avec les fils du réseau d'Hydro-Québec, voici le lien pour les informer :

<https://www.hydroquebec.com/sefco2015/fr/avertir-hq-vegetation-approche-fils.html>

Après avoir rempli le questionnaire, tout en indiquant le plus précisément le lieu de l'incident, prière d'ajouter une photo.

Ceci pourrait améliorer le délai d'intervention d'Hydro-Québec lors d'un bris d'équipement.



Veuillez prendre note que les bureaux de la Mairie seront fermés  
à compter du vendredi 19 décembre.

**De retour le 5 janvier 2026 à 9 h.**

**Pour une urgence, composez l'un des numéros suivants :**

Pierre Arseneault : 819-653-2238, poste 2 / 819-989-0451

Annic Bouchard : 819-653-2238, poste 1

Jeannie Carrier : 819-653-2238, poste 4 / 819-676-6088



## La guignolée de nos pompières et de nos pompiers de Lac-Édouard



Le dimanche 30 novembre, nos pompières et pompiers avaient prévu être seuls pour recueillir des fonds pour la Guignolée. Une belle surprise les attendait et ce, dès 9 h à la Caserne.

En effet, à l'initiative de la mairesse, madame Annic Bouchard, un groupe de joyeux lurons, s'était donné rendez-vous afin de former un cortège pour les accompagner dans leur tâche.



Toute sorte de véhicules (quad, côté-à-côte, voiturette de golf, camionnette, voiture) ornés de différentes manières et transportant des personnages mystérieux, ont arpентé les rues du village durant près de deux heures.



Un autre groupe de pompiers a circulé dans les chemins des baies afin de rejoindre ceux qui n'avaient pu se joindre aux villageois. Après la parade, tous se sont retrouvés à la Caserne pour se réchauffer un peu en prenant un bon café.

Le 30 novembre, la Guignolée des pompiers a réussi à amasser un montant de 3351,10 \$ ainsi que 9 certificats cadeaux de la Coop pour un montant de 225 \$.

De plus nous avons reçu plusieurs boîtes de denrées alimentaires qui ont déjà été distribuées aux personnes qui en ont fait la demande.



Pour compléter cette activité, le 6 décembre nous avons recueilli de la banque Guignolée du magasin général la somme de 40,55 \$.

En résumé, pour la guignolée de décembre 2025, c'est un montant total de 3 616, 65 \$ qui fut amassé. Soyez assuré que ces argents seront distribués aux personnes de Lac-Édouard qui ont fait une demande.

Toutefois, un montant de 500 \$ a été octroyé au Gâteau latu quois car les résidents de Lac-Édouard peuvent profiter des dons de cet organisme.

Au nom de tous les bénéficiaires, l'équipe des pompières et pompiers de Lac-Édouard adresse un Merci très sincère à tous les généreux donateurs de notre communauté pour leur accueil chaleureux et leurs dons. Ce fut un grand succès !



Soyez assuré que nous acheminerons vos dons à qui de droit,  
Annic Bouchard, mairesse,  
Sandra Martel, pompière,  
Rollande Lecours, bénévole.



## Venez profiter de la patinoire municipale en toute sécurité

L'hiver est là, et notre patinoire vous attend pour des moments de plaisir en famille ou entre amis. Pour que chacun puisse en profiter pleinement, voici quelques règles simples à respecter :

**Respectez les horaires d'entretien. Ne pas aller sur la patinoire lorsqu'elle est en préparation ou en entretien.**



### 1. Patin libre

 • Idéal pour le patinage récréatif : limiter les activités de hockey pendant ces périodes afin d'assurer la sécurité des patineurs.

### 2. Hockey libre

 • Respectez les activités de patinage libre  
• Respectez les autres joueurs et évitez les gestes dangereux.



### 3. Équipement obligatoire

- Casque protecteur fortement recommandé pour tous.
- **Pour le hockey : casque avec grille, protège cou, gants et protège-tibias obligatoires.**

### 4. Comportement sécuritaire



- Évitez les bousculades et gardez la glace dégagée.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
- Ces règles sont là pour que la patinoire reste un endroit agréable et sécuritaire pour tous. Alors, enfilez vos patins, habillez-vous chaudement et venez partager la joie de l'hiver avec nous !



Pierre Arseneault,  
Directeur général.

## Stationnement en hiver

L'hiver s'est pointé le nez très tôt cette année. Et, la période du déneigement fait aussi partie de notre réalité. Nous vous demandons donc de **ne pas stationner vos véhicules dans les rues et les chemins des baies sur le territoire de la municipalité afin de faciliter le travail de nos déneigeurs.**

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Pierre Arseneault,  
Directeur général



## Des nouvelles d'A.D.E.L.E.



Association du développement écologique du lac Édouard (A.D.E.L.E.)

Semaine de pêche blanche 2026 – Zone 26 – 28 février au 8 mars



**Tournoi de pêche blanche – Informations importantes**

**Merci de prendre note des nouveautés suivantes :**

**Carte de membre A.D.E.L.E. Obligatoire**

Afin d'enregistrer une truite pendant le tournoi, les participants devront **obligatoirement posséder leur carte de membre A.D.E.L.E. avant le début du tournoi.**

Le mesurage des prises aura lieu au Domaine du Lac Édouard du 28 février au 6 mars 2026.

**Souper bénéfice de clôture**

Comme à chaque année, le souper bénéfice clôturera le tournoi, il sera **samedi le 7 mars 2026** au Centre communautaire de Lac-Édouard. Plus d'informations sur le menu et les billets seront annoncées sous peu.

**\*Les gagnants des prix devront être présents au souper pour réclamer leur prix**

**Recherche de commanditaires**

A.D.E.L.E. est présentement à la recherche de **commanditaires** pour soutenir le tournoi de pêche blanche et le souper bénéfice.

Si vous souhaitez contribuer ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous soit par courriel à l'adresse suivante : [adele.lacedouard@gmail.com](mailto:adele.lacedouard@gmail.com) ou par téléphone au 450-771-7989

Hélène Lemonde, présidente

### Publicité XPLORÉ

**1-855-537-2003**

**Installation GRATUITE**  
**Internet Fibre ILLIMITÉ**

Offre  
à durée  
limitée



Groupe **MOREL**  
Communications

Xploré®  
**Détailleur autorisé**

### Voeux de notre députée provinciale



En ce temps de réjouissances,  
je souhaite à toutes les citoyennes  
et à tous les citoyens de Lac-Édouard  
un Très Joyeux Noël.

Que la Joie et l'Amour  
soient dans vos foyers.

Que l'An Nouveau vous apporte  
la Paix et le Bonheur !

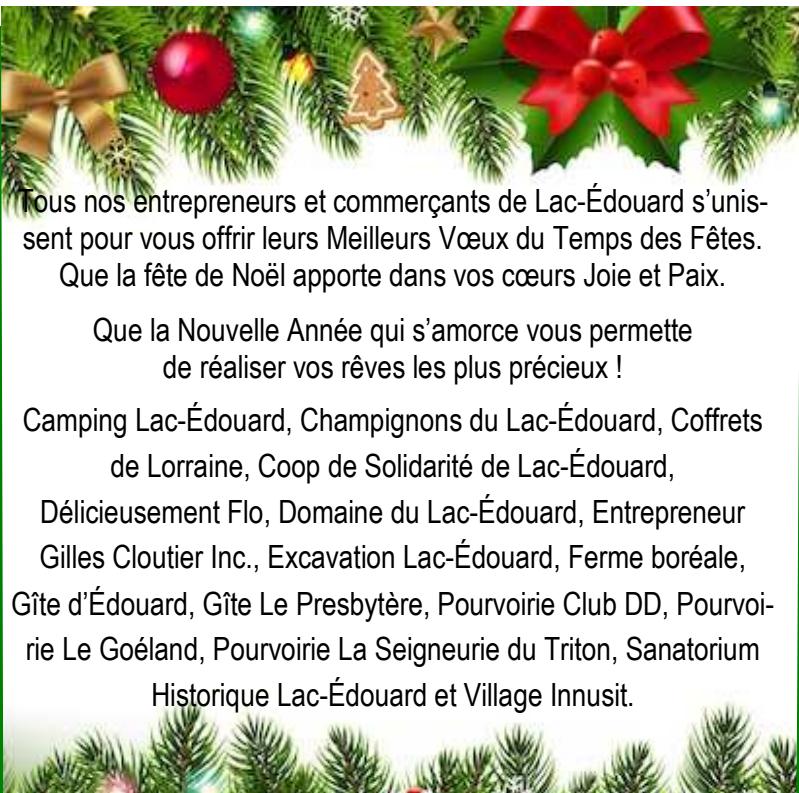
Marie-Louise Tardif,  
votre députée provinciale

522, rue Commerciale, La Tuque, G9X 3A8

Téléphone : 819-676-5092

[Marie-Louise.Tardif.LASM@assnat.qc.ca](mailto:Marie-Louise.Tardif.LASM@assnat.qc.ca)

## Voeux de nos entrepreneurs



## Avion-hôpital pour l'Agglomération de La Tuque

Le resurfaçage de la piste, l'installation d'un système d'approche GPS ainsi que celle d'une station météo informatisée a transformé l'aéroport de la Tuque.



De ce fait, notre aéroport régional possède maintenant ses lettres de noblesse.

À preuve, le CIUSSS MCQ et Ville de la Tuque ont récemment annoncé que des évacuations aéromédicales sont maintenant possibles à partir de cet aéroport. Les personnes qui nécessitent des soins spécialisés d'urgence pourront être transférées vers les grands centres hospitaliers de Québec et de Montréal par avion-hôpital.



Source : Écho La Tuque.

## Circulation sur les lacs et les cours d'eau

Lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance

On parle ici de glace jeune et transparente

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| > 2 po. (5 cm) ou moins      | - RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau             |
| > 4 po. (10 cm)              | - La pêche sur glace ou d'autres activités à pied |
| > 6 po. (15 cm)              | - Motoneige ou Quad                               |
| > 8 po. – 12 po. (20-30 cm)  | - Voiture ou petite camionnette                   |
| > 12 po. – 15 po. (30-38 cm) | - Camion moyen                                    |

Nous avons tous très hâte de nous promener sur les cours d'eau gelés. Cependant, nous vous invitons à la prudence en prenant connaissance du tableau ci-dessous.



## Heures d'ouverture du magasin général pendant la période des Fêtes



**DÉCEMBRE :** le mercredi 24 : de 8 h 30 à 17 h; **le jeudi 25 : FERMÉ,**  
le vendredi 26 : de 13 h à 20 h; le mercredi 31 : de 8 h 30 à 17 h.

**JANVIER :** **le jeudi 1<sup>er</sup> : FERMÉ**, le vendredi 2 : de 13 h à 20 h.

Pour les autres journées de la semaine, ce sera l'horaire habituel.



### Le grand tirage des paniers de Noël de la Coop Tirage le 31 décembre 2025



Nous avons préparé 3 magnifiques ensembles cadeaux.

**En achetant des billets (2 \$ chacun ou 3 pour 5 \$)**  
vous pouvez gagner un de ces 3 paniers de Noël  
d'une valeur de 500 \$ chacun.



**Joyeuses Fêtes de toute l'équipe  
de la Coopérative de solidarité de Lac-Édouard !**

Rappel : le magasin général sera fermé le 25 décembre ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### Merci à nos généreux commanditaires !

A.D.E.L.E.  
Atelier Coiffure (Audrey Rochette)  
Brillora  
Bumper to Bumper (Pièces d'autos La Tuque)  
Carstar La Tuque  
Dépanneur Lepage  
Distribution Gauthier  
Domaine des Deux Lacs  
Domaine Lac-Édouard  
Entrepreneur Gilles Cloutier  
Entreprise P et W  
Esthétique Josée Matton  
Excavation Lac-Édouard  
Groupe DLA  
La Seigneurie Du Triton  
Le Bistro  
Les Champignons du Lac-Édouard  
Les Coffrets de Lorraine  
Les Courtiers automobiles Unis (Jean-Sébastien Gillet)  
Les Rénovations Réal Tremblay  
Nautico La Tuque  
Pourvoirie Le Goéland  
Remax-Luc Lortie  
Savonnerie Épicea  
Smurfit-Westrock  
Style Reflet d'art (Émilie Roy)

## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Courriel : [agente@lacedouard.ca](mailto:agente@lacedouard.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h  
**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :  
Larry Bernier  
Rollande Lecours  
Courriel : bernier.lecours @icloud.com  
Pierre Arseneault, directeur général  
Sylvie Héon, adjointe administrative



### Rappel

N'oubliez pas d'assister à l'Assemblée spéciale pour l'adoption du Budget 2026

LE JEUDI 18 DÉCEMBRE à 18 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

### DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault  
Tél. : 819-653-2238, poste 2 / Courriel : [info@lacedouard.ca](mailto:info@lacedouard.ca)

### MAIRESSSE :

Madame Annic Bouchard  
Tél. : 819-653-2238, poste 1 / Courriel: [mairesse@lacedouard.ca](mailto:mairesse@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative  
Tél. : 819-653-2238, poste 9 / Courriel : [agente@lacedouard.ca](mailto:agente@lacedouard.ca)

### RÉCEPTION

Tél. : 819-653-2238, poste 8

### INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal  
Tél. : 819-653-2138, poste 5 / Courriel : [inspection@lacedouard.ca](mailto:inspection@lacedouard.ca)

### AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier  
Tél. : 653-2438, poste 4 / Courriel : [adr@lacedouard.ca](mailto:adr@lacedouard.ca)

### COMPTABILITÉ

Tél. : 819-653-2238, poste 3 / Courriel [comptabilite@lacedouard.ca](mailto:comptabilite@lacedouard.ca)

### COMMIS DE BUREAU

Madame Nancy Bergeron  
Tél. : 819-653-2238 poste 10 / Courriel : [adjointe@lacedouard.ca](mailto:adjointe@lacedouard.ca)



### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

**Le mardi 13 janvier 2026 à 18 h**

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

### Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2026

13 janvier	14 avril	14 juillet	13 octobre
10 février	12 mai	11 août	10 novembre
10 mars	9 juin	8 septembre	8 décembre

**Toutes les assemblées débuteront à 18 h.**

**Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.**